**Emballages, déchets d’emballages et encres d’impression : l’impact du PPWR**

*En novembre dernier, le Parlement européen a approuvé le règlement de l’UE sur les emballages et les déchets d’emballages (PPWR), qui concerne l’ensemble du cycle de vie des emballages, la conformité ayant une incidence sur le poids et le volume des emballages, ainsi que sur leur réutilisation et leur recyclabilité. Ce règlement souligne également l’importance de la durabilité des étiquettes et des emballages, ainsi que des encres utilisées pour leur production.*

*Les encres utilisées pour l’impression des emballages et des étiquettes ne constituent qu’une petite partie de l’emballage, mais elles sont essentielles pour créer un attrait en rayon et fournir des informations sur le produit et la traçabilité aux consommateurs et aux marques.*

*Natasha Jeremic, Ink Development Manager chez Domino Printing Sciences (*[*Domino*](https://www.domino-printing.com/fr/home.aspx?utm_medium=non-paid&utm_source=onlinepublication&utm_content=ppwr-pj-fr&utm_campaign=2025-int-fr-ppwr-pj)*), examine l’impact du PPWR sur le développement des encres d’impression pour les emballages et les étiquettes, et souligne l’importance des encres conformes au PPWR dans l’évolution des processus de réutilisation et de recyclage.*

**Réduire l’utilisation de l’encre**

La réduction du poids et du volume globaux des emballages de produits est l’un des principaux objectifs du PPWR, les concepteurs d’emballages devant mettre au point des emballages plus compacts et plus légers qui remplissent leurs fonctions de protection, d’information et de promotion.

Si l’impression d’étiquettes d’emballage plus petites nécessite moins d’encre, les [lignes directrices](https://guidelines.ceflex.eu/assets/public_docs/D4ACE_guidelines_An_Introduction.pdf) « Designing for a Circular Economy » (D4ACE) recommandent de limiter l’utilisation d’encre à moins de 5 % du poids total de l’emballage afin de réduire la contamination au cours du processus de recyclage, un seuil susceptible d’être abaissé à l’avenir.

Le volume et le poids étant de plus en plus importants, certaines marques, développeurs d’emballages et fournisseurs peuvent envisager de remplacer les étiquettes imprimées par l’impression directe pour leurs besoins en matière d’étiquetage. L’impression directe, au moyen de la technologie de jet d’encre, telle que l’application de [codes QR sur les capsules de bouteilles](https://www.domino-printing.com/fr/news-and-events/2024/une-station-d-impression-de-capsules-pour-bouteilles-d-eau-sans-etiquette?utm_medium=non-paid&utm_source=onlinepublication&utm_content=ppwr-pj-fr&utm_campaign=2024-int-fr-ppwr-pj), devrait devenir de plus en plus populaire. L’utilisation de codes QR augmentés GS1 permet de relier les informations stockées dans différents systèmes de données en ligne. Cela permet de réduire la quantité d’encre nécessaire pour les emballages et les étiquettes, tout en permettant aux marques de faire un meilleur usage de l’impression limitée. Les consommateurs peuvent simplement scanner le code avec leur téléphone portable pour accéder aux informations qui auraient été traditionnellement incluses sur l’emballage et bien plus encore.

**Soutenir la réutilisation des emballages**

Outre la réduction des emballages, le PPWR impose également des objectifs de réutilisation pour différentes catégories d’emballages. Les détails des programmes de réutilisation avec des conteneurs standardisés doivent encore être convenus, et s’il est certain qu’une identification durable des conteneurs à des fins de suivi sera nécessaire, la manière dont le produit sera identifié et la durabilité de l’identification laisseront une place à l’innovation.

Les encres d’emballage devront être adaptées pour permettre la réutilisation des emballages, différentes formulations étant nécessaires pour répondre aux différentes exigences en matière de durabilité et de désencrage. Dans le cadre d’un programme de réutilisation d’une marque, les informations relatives à la marque, au produit et à l’utilisation doivent être imprimées avec des encres capables de résister aux températures élevées utilisées pour le lavage et la préparation des emballages en vue de leur réutilisation. Une durabilité accrue serait également nécessaire pour les informations figurant sur l’emballage et les codes QR qui permettent d’assurer la traçabilité et le retour des produits.

Inversement, les données variables, y compris celles relatives aux lots de produits, aux codes de lots, à la production et aux dates de péremption, devraient être imprimées à l’aide d’encres pouvant être facilement éliminées par désencrage, de sorte que l’emballage puisse être imprimé avec de nouvelles données spécifiques à l’unité avant d’être réutilisé. Les étiquettes pourraient également constituer une option efficace pour l’application d’informations variables sur les emballages, ce qui permettrait de les retirer facilement et d’appliquer de nouvelles données.

**Optimiser le recyclage des emballages**

Le PPWR élargit les exigences actuelles en matière d’informations sur le recyclage figurant sur l’emballage afin d’inclure la traçabilité de chaque élément de l’emballage. Les matériaux utilisés, l’origine et le pourcentage de recyclats, la manière de les réutiliser ou de les recycler, ainsi que toute substance préoccupante doivent désormais être déclarés sur l’emballage des produits.

En outre, les nouvelles exigences en matière de matériaux d’emballage dans le cadre du PPWR imposent une plus grande proportion de contenu recyclé ou de matériaux alternatifs à base de fibres et compostables. La performance des encres dépendant fortement du substrat et étant donc variable, ces nouveaux matériaux peuvent poser des problèmes aux transformateurs et aux développeurs d’encres d’emballage. Les propriétés de perméabilité et d’adhérence de l’encre varient en fonction du matériau, ce qui affecte la qualité d’impression, la durabilité et l’intensité des couleurs d’une manière qui nécessitera des tests approfondis avant l’utilisation.

Les développeurs d’encres et d’emballages devront veiller à protéger la fonctionnalité et la valeur promotionnelle des emballages tout en préservant la sécurité des consommateurs et la fraîcheur des produits, en particulier dans les applications d’emballage alimentaire. Les développeurs d’encres devront envisager de nouveaux revêtements fonctionnels, de nouvelles formulations d’encres et de nouveaux apprêts pour garantir les performances et la sécurité des encres d’emballage lors de l’impression sur de nouveaux matériaux conformes au PPWR.

En termes de recyclabilité, les étiquettes, les adhésifs et l’impression devront pouvoir être retirés sans laisser de traces, et le désencrage sera particulièrement important, car les pigments colorants et les grandes surfaces de vernis UV sont connus pour rendre les processus de recyclage moins efficaces.

Les travaux visant à mettre au point des procédés, des matériaux et des adhésifs qui faciliteront le désencrage et l’enlèvement des étiquettes à des températures inférieures à la fourchette actuelle de 65 à 85 °C ont déjà commencé, et ces efforts s’intensifieront probablement. Il s’agira notamment de mettre l’accent sur l’élimination des substances dangereuses figurant sur la liste d’exclusion de l’EuPIA (European Printing Ink Association) dans les encres d’emballage afin de s’assurer qu’elles n’entrent pas dans le flux de recyclage, contaminant ainsi le produit recyclé et affectant la sécurité des consommateurs.

**Conclusion**

La mise en œuvre du PPWR nécessite un nouveau niveau de collaboration entre les marques et les fournisseurs d’encres, d’emballages et de substrats d’étiquettes et d’emballages afin de garantir le respect des exigences de recyclabilité tout en satisfaisant les exigences des marques qui recherchent des emballages et des étiquettes attrayants et de haute qualité.

Au cours des prochaines décennies, les matériaux d’emballage et les techniques de recyclage devraient évoluer et changer, et les encres d’imprimerie devront s’adapter à ces développements. Les conditions sont désormais réunies pour une nouvelle ère d’innovation dans le développement et l’application des encres.

FIN

**Avis de non-responsabilité**  
**Encres**  
Les informations figurant aux présentes ne se substituent pas à la réalisation des essais nécessaires pour vérifier la bonne adéquation à votre utilisation et à vos circonstances particulières. Ni Domino UK Limited ni aucune autre société du groupe Domino ne sauraient être responsables dans le cas où vous vous êtes fiés aux informations du présent document quant à la convenance d’une encre à vos besoins particuliers. Le présent document ne fait pas partie des conditions générales entre vous-même et Domino. Les mentions légales v.1.0 de février 2018 et les conditions générales de vente de Domino, et plus particulièrement les garanties et responsabilités qui en relèvent, s’appliquent à tout achat de produit que vous réalisez.   
  
**Généralités**  
Les informations contenues dans ce communiqué de presse sont considérées comme vraies et exactes à la date de publication par Domino. Des changements de circonstances après la date de publication peuvent avoir un impact sur l’exactitude des informations. Tous les chiffres et déclarations en matière de résultats indiqués dans les présentes ont été obtenus dans des conditions particulières et ne peuvent être reproduits que dans des circonstances similaires. Pour toutes informations sur un produit particulier, contactez votre Représentant Domino local. Ce document n’est pas intégré aux conditions générales de vente entre vous-même et Domino.  
  
**Images**  
Les images peuvent inclure des éléments supplémentaires ou des mises à niveaux. La qualité d’impression peut varier en fonction des consommables, de l’imprimante, des substrats et d’autres facteurs. Les images et photographies ne font pas partie des conditions générales de vente entre vous-même et Domino.   
  
**Vidéos**  
Cette vidéo est fournie à des fins illustratives uniquement et peut inclure des options supplémentaires. Les chiffres relatifs à la performance peuvent être obtenus sous des conditions spécifiques ; les performances individuelles peuvent varier. Des erreurs et des temps d’arrêt peuvent survenir sur les chaînes de production. Rien dans la présente vidéo ne saurait faire partie d’un contrat entre vous et Domino.  
  
 **Notes à l’attention des rédacteurs :**  
**À propos de Domino**  
Digital Printing Solutions est une division de Domino Printing Sciences. Domino, fondée en 1978, s’est forgée une réputation internationale dans le développement et la fabrication de technologies d’impression jet d’encre numérique, ainsi que dans les produits complémentaires et le service à la clientèle. Ses services, destinés au secteur de l’impression commerciale, incluent des solutions d’impression jet d’encre numériques et des systèmes de contrôle conçus pour une gamme complète d’applications d’étiquetage et d’impression de données variables.  
  
Toutes les imprimantes Domino sont conçues pour répondre aux exigences de rapidité extrême et de haute qualité des environnements d’impression commerciale. Elles offrent de nouvelles fonctionnalités aux secteurs tels que l’étiquetage, les publications et l’impression de sécurité, l’impression transactionnelle, la transformation d’emballages, les cartes plastiques, les tickets, les cartes de jeux et les formulaires, ainsi que les secteurs du publipostage et de la distribution de courrier.  
  
Domino emploie plus de 3 000 personnes à travers le monde et ses produits sont vendus dans plus de 120 pays grâce à un réseau mondial de 29 filiales et de plus de 200 distributeurs. Domino possède des sites de production en Allemagne, en Chine, aux États-Unis, en Inde, au Royaume-Uni, en Suède et en Suisse.  
  
Depuis le 11 juin 2015, Domino est une division autonome de Brother Industries Ltd.   
  
Pour plus d’informations sur Domino, veuillez consulter [www.domino-printing.com](http://www.domino-printing.com)   
  
**Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter :**Nadia Cherré  
Responsable Marketing DP Europe du Sud  
Domino Printing Sciences  
Tél. : +33 6 07 95 26 31  
[nadia.cherre@domino-marquage.com](mailto:nadia.cherre@domino-marquage.com)  
  
Kathrin Farr  
Responsable du contenu et rédacteur d’impression numérique  
Domino Printing Sciences   
Tél. : +44 (0) [1954 782 551](tel:+44%20(0)1954%20782%20551)  
[Kathrin.Farr@domino-uk.com](mailto:Kathrin.Farr@domino-uk.com)   
  
Alex Challinor  
Responsable des relations publiques   
Domino Printing Sciences   
Tél. : +44 (0) [1954 782 551](tel:+44%20(0)1954%20782%20551)  
[Alex.Challinor@domino-uk.com](mailto:Jade.Taylor-Salazar@domino-uk.com)